

Grive draine, *Turdus viscivorus* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, famille) : Passeriformes, Turdidés

Description de l'espèce

C'est la plus grosse grive d'Europe. Le dessus est gris brun pâle, la poitrine, le ventre et les flancs sont blanchâtres, très fortement marqués de taches noires. A l'envol, les coins de la queue (pointe des rectrices externes) sont blancs. Les couvertures sous-alaires sont blanc-argent et, en vol, contrastent légèrement avec les rémyges gris soutenu.

Les oiseaux de Corse sont parfois considérés comme appartenant à la sous-espèce *T. v. reiseri* [bg65]. Cependant, cette forme est généralement incluse dans *T. v. deichleri* qui se reproduit aussi dans le Maghreb et en Sardaigne [2 ; bg19], mais différent par un bec plus fort de ceux d'Afrique du Nord. Les oiseaux de cette sous-espèce sont plus pâles et présentent des tâches moins foncées que ceux de la forme nominale.

Il n'y a pas de différences de plumage entre les deux sexes. Chez les deux sous-espèces, les juvéniles ressemblent beaucoup aux adultes, mais, comme chez toutes les grives européennes, les plumes du manteau et de la nuque ainsi que les couvertures sus-alaires sont nettement bordées de chamois-brunâtre. Les taches du dessous sont beaucoup moins nettement marquées. Le vol est très onduleux. Au sol, la Grive draine a une posture très dressée.

Le chant, lent et mélodieux, est une série de courtes phrases répétées. Le cri le plus fréquent, caractéristique de l'espèce, est un son de crécelle appuyé et qui s'entend de loin (JCR, CD3/pl.83).

Longueur totale du corps : 27 à 28 cm. Poids : 100 à 150 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

La Grive draine ressemble à la Grive musicienne *Turdus philomelos* mais s'en distingue aisément par la taille nettement plus forte ainsi que par la couleur des couvertures sous-alaires qui sont roussâtres chez la Grive musicienne et blanches chez la Grive draine. Les cris de vol sont aussi très différents. La Grive mauvis *Turdus iliacus* est nettement plus petite et présente un sourcil clair très marqué. Les sous-alaires et les flancs sont roux vif. La Grive litorne *Turdus pilaris* est à peine plus petite. Elle se distingue de la Grive draine par le dessus de la tête et le croupion gris bleu ; les marques noires du dessous sont de forme différente ressemblant plus à des têtes de flèche que des taches. Parmi les espèces parfois observées en France, la Grive dorée *Zoothera dauma*, de taille similaire, peut aussi prêter à confusion. Son manteau très tacheté et le dessous des ailes noir et blanc lui donnent cependant un aspect très différent.

Répartition géographique

En saison de reproduction, la répartition mondiale de la Grive draine s'étend de la Grande-Bretagne au lac Baïkal, à travers l'Europe mais aussi sur les reliefs du Maghreb. Elle se reproduit également sur toutes les grandes îles de la Méditerranée occidentale, mais ne semble pas le faire régulièrement dans les archipels grecs. Dans le nord de l'Europe, elle manque dans la majeure partie de la Norvège ainsi que des toundras suédoises et finlandaises. Elle ne semble pas non plus nicher dans la basse vallée du Pô en Italie.

En hiver, l'espèce déserte la Fennoscandie et la plus grande partie de l'Europe centrale. Elle est alors présente au sud-ouest d'une ligne qui va de l'Écosse à la Turquie.

En France, la sous-espèce nominale se reproduit dans presque l'intégralité du pays. Elle ne manque vraiment que sur le littoral méditerranéen, entre Perpignan et le département du Var. Elle est cependant présente dans les massifs des Maures et de l'Estérel ainsi que dans quelques boisements des Corbières orientales, à quelques kilomètres de la mer. Elle est rare dans la vallée du Rhône au sud de Vienne. Elle atteint 2 300 m dans le massif pyrénéen.

La sous-espèce présente en Corse se reproduit entre 600 et 2 000 m d'altitude, y compris dans le Cap Corse [bg65].

En hiver, elle est répandue dans pratiquement tout le pays, y compris les plaines méditerranéennes. Les oiseaux nichant en France semblent pour la plupart ne pas s'éloigner beaucoup de leur territoire de reproduction. Il est probable que des migrateurs continentaux hivernent en Corse [bg65].

Biologie

Écologie

En France en période de reproduction, la Grive draine se plaît dans des paysages de parcs. Elle recherche surtout les boisements clairs de feuillus, les alternances de bosquets et d'espaces ouverts (prairies de préférence), les lisières forestières, les boisements rivulaires, les grands parcs urbains (surtout dans la moitié nord du pays), les vieilles forêts, les vieux vergers dans les régions de plaine ou de collines. A plus haute altitude, elle peuple aussi les forêts de résineux de montagne pourvu qu'elles ne soient pas trop denses. En Languedoc-Roussillon, elle s'installe parfois dans les bosquets de Pins d'Alep *Pinus halepensis*, sur des versants au-dessus de ruisseaux ou de zones humides. Un des caractères communs à tous ces milieux est la présence de grands arbres [bg72].

En hivernage, les milieux fréquentés sont les mêmes, avec peut-être une présence plus importante dans les vergers [bg71], les pâturages et les prairies plus ou moins humides.

Comportements

Les couples sont territoriaux durant la saison de reproduction, mais dès la fin de celle-ci, on peut voir de petits groupes lâches (probablement des groupes familiaux) à la recherche de nourriture. La taille de ces groupes peut augmenter au fur et à mesure que l'automne approche, notamment sur les sites d'alimentation les plus favorables. Durant l'hiver, elle se joint assez fréquemment aux troupes de grives mauvis ou de grives litornes. Durant ces deux périodes du cycle annuel, les grives draines sont diurnes.

Contrairement aux grives mauvis et musiciennes, les grives draines migrent essentiellement durant la journée.

Les grives draines nichant en France continentale sont pour la plupart sédentaires, seules celles nichant en altitude entreprenant des mouvements de peu d'ampleur vers les vallées. A partir de la fin septembre, mais surtout en octobre et novembre, des oiseaux en provenance des îles britanniques, d'Europe centrale et du Nord, ainsi que de Russie, gagnent la France. Ces mouvements ne concernent que de petits nombres d'individus si on les compare à ceux concernant les grives mauvis et musiciennes. Une petite partie de ces oiseaux poursuivent leur voyage jusque dans la péninsule ibérique. Lors des vagues de froid et surtout lorsque la couverture neigeuse recouvre le sol pendant plusieurs jours, les grives draines peuvent entreprendre des mouvements de fuite devant ces intempéries [10 ; 11 ; 13]. Les individus de la population corse sont sédentaires.

La date retenue pour les premiers mouvements migratoires en direction du nord est mi-février [bg51]. OLIOSO [11] mentionne des mouvements dans le sud de la France fin janvier.

Reproduction et dynamique de population

En France, la Grive draine, presque entièrement sédentaire, fait entendre ses premiers chants territoriaux dès la dernière décade de janvier dans le sud du pays, parfois même dès la fin de décembre [bg51]. Dans les pays voisins, la situation est à peu près la même, les oiseaux suisses se cantonnent dès le début de février [3], la construction des nids peut commencer dès la fin de janvier en Belgique [4], des œufs étant trouvés dès le mois de février [14].

Les densités observées dans notre pays et ailleurs en Europe sont extrêmement variables selon les milieux et les années. Les rares données obtenues varient entre 0,3 et 1,4 couples pour dix hectares [9 ; bg36].

Le mâle est très agressif et poursuit violemment les prédateurs potentiels (rapaces, corneilles, etc.). Le nid est généralement construit contre le tronc et à plus de deux ou trois mètres au-dessus du sol. Dans notre pays, les premières pontes sont déposées à partir de la fin février. En Eure-et-Loir, les pontes les plus précoces semblent contenir plus d'œufs que les tardives (en moyenne 4,3 œufs contre 3,9 [8]). Dans l'ensemble de l'aire de répartition, les pontes comptent entre deux et six œufs. L'incubation par la femelle seule dure environ deux semaines, tout comme l'élevage des jeunes (par les deux parents). Il y a généralement deux pontes annuelles ainsi que des pontes de remplacement. La maturité sexuelle est atteinte dès le premier printemps suivant la naissance.

En Grande-Bretagne, la mortalité annuelle est estimée à 48% chez les adultes et 62% chez les jeunes de l'année [SNOW, 1969 in bg7]. Le plus long port de bague constaté est de 11 ans et quatre mois pour un oiseau bague en Grande-Bretagne [bg60].

Régime alimentaire

La Grive draine a un régime mixte en toutes saisons. Parmi les invertébrés consommés, les coléoptères (adultes et larves) occupent la première place, suivi des vers de terre, des escargots et des limaces. Elle consomme aussi d'importantes quantités de matières végétales, notamment des fruits et graines. En hiver, elle est connue pour être friande des baies du gui dont elle est l'un des principaux disséminateurs (son nom scientifique – *viscivorus* – signifie mangeur de gui). Elle ne dédaigne pas les olives ni les fruits des diverses espèces de genévriers (*Juniperus sp.*). De façon plus anecdotique, elle a été observée capturant des poussins d'autres espèces d'oiseaux (Accenteur mouchet *Prunella modularis*, Grive musicienne et Merle noir *Turdus merula*).

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

2180 - Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale (Cor. 16.29)

2250*- Dunes littorales à *Juniperus* spp. (Cor. 16.27 et 64.613)

3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba* (Cor. 24.53)

5130 - Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires (Cor. 31.88)

5210 - Matorrals arborescents à *Juniperus* spp. (Cor. 32.131 à 32.136)

9110 - Hêtraies du *Luzulo-Fagetum* (Cor. 41.11)

9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion robori-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*) (Cor. 41.12)

9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* (Cor. 41.13)

9140 - Hêtraies subalpines médio-européennes à *Acer* et *Rumex arifolius* (Cor. 41.15)

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (Cor. 41.24)

91E0*- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (Cor. 44.13, 44.2 et 44.3)

- 91F0 - Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*) (Cor. 44.4)
92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (Cor. 44.141 et 44.6)
9420 - Forêts alpines à *Larix decidua* et/ou *Pinus cembra* (Cor. 42.31 et 42.32)
9430 - Forêts montagnardes et subalpines à *Pinus uncinata* (* si sur substrat gypseux ou calcaire) (Cor. 42.4)

Statut juridique de l'espèce

Espèce dont la chasse est autorisée en France, inscrite à l'Annexe II/2 de la Directive Oiseaux, ainsi qu'à l'Annexe III de la Convention de Berne et à l'Annexe II de la Convention de Bonn.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La Grive draine est largement répandue sur l'ensemble du territoire et à ce titre présent dans de nombreux espaces protégés de la Corse et du continent.

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'espèce présente un statut de conservation favorable en Europe [bg2 ; bg51]. La population européenne (Russie comprise) se situe dans une fourchette comprise entre 3 et 7,4 millions de couples, les effectifs les plus importants se trouvant en Russie, Espagne, Allemagne et France [bg2]. Ces effectifs semblent stables, mis à part dans le nord de la Finlande, en Ukraine, en Italie, aux Pays-Bas (où il ne s'agit peut-être que de fluctuations) et en Estonie où un déclin a été observé depuis les années 1960 au moins. En Finlande, ce déclin est mis sur le compte de la gestion forestière qui fait disparaître les vieilles forêts [bg4 ; bg30]. Notons que la même gestion favorise au contraire la Grive mauvis. Le suivi européen des oiseaux communs réalisés dans 17 pays indique, tous pays confondus, un léger déclin de 6,4% pour cette espèce entre 1980 et 2002 [15].

La population française se situe probablement entre 100 000 et 300 000 couples [bg19], l'espèce semblant plus commune dans la moitié nord du pays.

En France des baisses d'effectifs ont été signalées dans certaines régions (Vaucluse par exemple [bg50]) alors qu'il y a une extension de l'aire de reproduction dans les Corbières (Aude), par exemple. Les résultats du programme national Alaudidés-Colombidés-Turdidés de l'ONCFS montrent une tendance stable pour l'espèce entre 1994 et 1997, puis un déclin jusqu'en 2003 et une augmentation en 2004 [1 ; 12]. Ces résultats concordent avec les premiers résultats nationaux du programme de STOC du MNHN, qui indiquent une baisse des effectifs de 19% (mais non statistiquement significative) entre 1989 et 2001. Ces effectifs ont par contre montré une progression de 19% entre 2001 et 2003 [5 ; 6] et une stabilité entre 2003 et 2004 [7].

Menaces potentielles

L'arrachage des haies et la disparition des vieux vergers sont défavorables à l'espèce. De la même manière, les insecticides constituent probablement une menace pour les gros insectes et les vers de terre dont elle se nourrit.

Dans le sud de la France, les chants territoriaux se faisant entendre dès la fin février, parfois même dès janvier [11], époque où la chasse est encore permise, il n'est pas impossible que cette situation empêche l'espèce de conquérir tous les nouveaux sites potentiels de reproduction qu'offre l'expansion continue du couvert forestier dans cette région. Pour les quatre espèces de grives confondues, le tableau de chasse 1998-1999 est de 4 537 960 individus [bg34].

Propositions de gestion

Propositions relatives au biotope et au dérangement :

Il est important que nos paysages forestiers, de garrigue, de maquis et agricoles soient les plus diversifiés possible pour cette espèce. Ainsi, un bon habitat d'hivernage pour la Grive draine nécessite de réunir à la fois des potentialités alimentaires importantes et un abri efficace.

Tout ce qui peut rompre la monotonie de l'habitat forestier est favorable. La nourriture étant essentiellement constituée de la fraction végétale, tout ce qui peut favoriser la production de baies ne peut qu'accroître la capacité d'accueil d'un milieu pour cette espèce. La diversification des peuplements forestiers est une source de richesse notamment en alimentation fruitière. Les coupes de bois créent des ouvertures dans le milieu en stations riches (milieux acidiphiles) qui favorisent la régénération de buissons et d'arbustes à baies, intéressants pour les oiseaux, mieux qu'une forêt plus ancienne. Les interfaces entre la forêt et les secteurs agricoles sont également des zones favorables car, autrefois beaucoup utilisées par le pâturage, elles sont aujourd'hui occupées par des zones de buissons et de forêts d'arbustes et d'espaces ouverts, riches en potentiels alimentaires et donc attrayantes pour les oiseaux. Maintenir les haies, les bosquets, favoriser leur plantation avec des essences intéressantes pour l'espèce (arbres

fruitiers, à baies), proposer des zones de reboisement à partir d'essences à production de baies consommées par ces oiseaux durant toute la période hivernale, sont autant d'aménagements à préconiser.

Cet oiseau étant chassé, créer des espaces en réserve pour assurer sa tranquillité pendant la recherche de nourriture mais également sur des zones de dortoir, nous paraît être une bonne mesure de gestion. Leur superficie doit être suffisante pour favoriser la quiétude des oiseaux et pour qu'ils puissent hiverner en toute tranquillité. Comme pour les autres espèces de grives, il apparaît judicieux que des étendues importantes de vergers soient mises en réserve de chasse.

L'impact cynégétique est très peu connu sur cette espèce. Il paraît donc important malgré un état de conservation favorable d'évaluer régulièrement les prélèvements spécifiques à la Grive draine.

Dans la mesure où la formation des couples pour la Grive draine est plus précoce que pour les autres espèces de grives, il conviendrait de mieux adapter les dates de fermeture de la chasse.

Études et recherches à développer

Il semble qu'il serait important d'étudier avec précision les habitats nouvellement occupés par l'espèce. D'autre part, comme pour les autres espèces de grands Turdidés, le suivi de l'hivernage et la détermination des dates de la migration de retour sont aussi des points à préciser.

Un suivi des prélèvements qui ne soit pas plurispécifique doit être mis en place.

Bibliographie

1. BOUTIN, J.M., BARBIER, L. & ROUX, D. (2001).- Suivi des effectifs nicheurs d'Alaudidés, de Colombidés et de Turdidés en France : le programme ACT. *Alauda* **69**(1): 53-61.
2. CLEMENT, P. & HATHWAY, R. (2000).- *Thrushes*. Helm identification guide. A et C Black. Ed, London. 463 p.
3. GLUTZ VON BLOTZHEIM, U.N. (1962).- *Die Brutvögel der Schweiz*, Aarau
4. GLUTZ VON BLOTZHEIM, U.N. & BAUER, K.M. (1988).- *Handbuch der Vögel Mitteleuropas. Band 11 : Passeriformes (Teil 2)*. Wiesbaden, Aula. 1226 p.
5. JIGUET, F. & JULLIARD, R. (2003).- Suivi Temporel des Oiseaux Communs. Bilan du programme STOC pour la France en 2002. *Ornithos* **10**(5): 193-201.
6. JIGUET, F. & JULLIARD, R. (2004).- Suivi Temporel des Oiseaux Communs. Bilan du programme STOC pour la France en 2003. *Ornithos* **11**(3): 97-116.
7. JIGUET, F. & JULLIARD, R. (2005).- Bilan du programme STOC pour la France en 2004. *Ornithos* **12**(2): 65-77.
8. LABITTE, A. (1952).- Notes sur la biologie et la reproduction de *Turdus v. viscivorus* L. 1758. *Alauda* **20**: 21-30.
9. LOVATY, F. (1980).- L'abondance des oiseaux nicheurs à grands cantons dans les chênaies équiennes de la région de Moulins (Allier). *Alauda* **48**: 193-207.
10. OLIOSO, G. (1985).- Les espèces du genre *Turdus* en Provence : analyse des reprises de bagues. *Le Bièvre* **7**: 53-70.
11. OLIOSO, G. (1995).- La migration pré-nuptiale des espèces du genre *Turdus* en Provence. *Faune de Provence* **16**: 73-85.
12. ONCFS/FNC (2004).- *Suivi des populations nicheuses des oiseaux de passage année 2004*. Réseau National d'observation "oiseaux de passage". 28 p.
13. THONNÉRIEUX, Y. (1981).- Migration et hivernage dans la région Rhône-Alpes des espèces appartenant au genre *Turdus* ; synthèse et analyse des reprises de bagues. *Le Bièvre* **3**: 1-54.
14. VERHEYEN, R. (1967).- *Oologia Belgica*. Inst. Royal Sci. Nat Belgique, Bruxelles.
15. VORISEK, P. (2004).- *Population trends of European common birds 2003*. Pan-European Common Bird Monitoring. 56 p. [http://www.birdlife.cz/wpimages/other/ETrends\(2\)2003.pdf](http://www.birdlife.cz/wpimages/other/ETrends(2)2003.pdf).